

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès  
-----

Décret n° ..2004-325..... du ..15..Juillet..2004  
portant nomination à titre exceptionnel dans  
l'ordre du mérite congolais.

**Le Président de la République,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 86-903 du 6 août 1986 désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des ordres nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attribution de la dignité de grand croix;

Vu le décret n° 86-905 du 6 août 1986 modifiant le décret n° 60-205 du 28 juillet 1960 fixant les modalités d'attribution des décorations des ordres du mérite congolais, du dévouement congolais et de la médaille d'honneur;

Vu le décret n° 86-896 du 6 août 1986 portant réglementation de remise et du port des décorations des différents ordres nationaux;

Vu le décret n° 97-7 du 4 novembre 1997 portant création de la maison militaire du Président de la République;

Vu le décret n° 2001-179 du 10 avril 2001 portant création du conseil des ordres nationaux;

Vu le décret n° 2001-330 du 16 juin 2001 portant réorganisation de la maison militaire du Président de la République;

**DECRETE :**

**Article premier.-** Est nommé, à titre exceptionnel, dans l'ordre du mérite congolais.

**AU GRADE D'OFFICIER**

Monseigneur **Roberto MARIO CASSARI**, Nonce apostolique.

**Article 2.-** Les droits de chancellerie prévus par les textes en vigueur ne sont pas applicables.

**Article 3.-** Le présent décret sera inséré au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera./-

2004-325

Fait à Brazzaville, le 15 Juillet 2004

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Sassou N'G', is written over the text of the signature line.

Denis **SASSOU N'GUESSO.-**